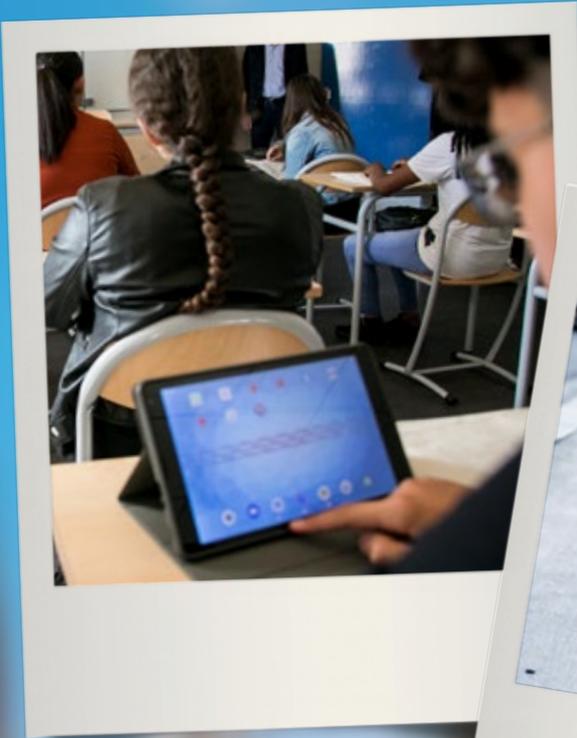


À VOUS LA RÉGION

# PLAN DE RELANCE COMMUNIQUEZ SUR VOTRE FINANCEMENT EUROPÉEN



[www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr)



Région  
**île de France**

Vous bénéficiez du Fonds européen de développement régional dans le cadre du plan de relance européen (REACT-EU) ? La Région Île-de-France, autorité de gestion des fonds européens, vous propose ce guide pour vous aider à mettre en œuvre vos obligations de communication, et adopter de bonnes pratiques.

## SOMMAIRE

### QUELLES SONT VOS OBLIGATIONS DE COMMUNICATION ?

APPOSER LES LOGOS ET LA MENTION DE SOUTIEN DES FONDS EUROPÉENS ..... 3

LES BONNES PRATIQUES : PARLEZ ET FAITES PARLER D'EUROPE ! ..... 6

LES RÈGLES D’AFFICHAGE ..... 7

LES RÈGLES D’AFFICHAGE SUR INTERNET ..... 9

COMMUNIQUEZ LORS DE VOS ÉVÉNEMENTS ..... 10

DES OUTILS POUR VOUS AIDER ..... 11

# Appelez les logos

## L'EMBLÈME DE L'UNION EUROPÉENNE



La représentation du drapeau européen en couleur est obligatoire et de préférence sur fond blanc.

L'emblème est toujours clairement visible et placé bien en évidence.

Son emplacement et sa taille sont adaptés aux dimensions du matériel ou du document utilisé.

Si d'autres logos sont affichés en plus de l'emblème de l'Union, celui-ci a au moins la même taille, en hauteur ou en largeur, que le plus grand des autres logos.

## LE LOGO DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE



# QUELLES SONT VOS OBLIGATIONS DE COMMUNICATION ? APPOSEZ LES LOGOS ET LA MENTION DE SOUTIEN DES FONDS EUROPÉENS

## DEUX MENTIONS **OBLIGATOIRES**

- Fonds européen de développement régional
- Financement dans le cadre de la réponse de l'Union à la pandémie de Covid-19.

Ces mentions peuvent être écrites avec une couleur Reflex Blue, noire ou blanche, selon la couleur du fond et dans l'une des polices suivantes : *Arial, Auto, Calibri, Garamond, Trebuchet, Tahoma, Verdana, Ubuntu.*  
L'italique, le soulignement et les effets ne peuvent pas être utilisés.

## UN KIT **POUR VOUS AIDER**

UNION EUROPÉENNE



Fonds Européen de  
Développement Régional



FINANCEMENT DANS LE CADRE DE LA RÉPONSE  
DE L'UNION À LA PANDÉMIE DE COVID-19

Les logos sont téléchargeables sur  
[www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr)

## OÙ APPOSER LES LOGOS ET LES MENTIONS ?

Vous devez apposer les logos et de manière visible sur tous les supports liés à votre projet :

- 👉 DOCUMENTS DE COMMUNICATION : *communiqué de presse, brochure, dépliant, affiche, rapport, vidéo, site internet...*
- 👉 DOCUMENTS D'INFORMATION : *diaporama de présentation, compte-rendu de réunion, formation, signature électronique, document présentant le résultat d'une étude, d'une réalisation technique, d'une formation...*

N'oubliez pas d'informer les bénéficiaires du projet du financement européen mobilisé.

- 👉 DOCUMENTS ADMINISTRATIFS : *feuille d'émargement, rapport, lettre...*

# Les bonnes pratiques : Parlez et faites parler d'Europe !

## 👉 Mobilisez vos réseaux

Cofinanceurs, usagers, clients, relais d'information, grand public... Ce sont autant d'interlocuteurs auxquels il est primordial de communiquer, tant sur le financement européen que vous percevez que sur l'avancement de votre projet.

👉 **Informez la Région** et la personne en charge du suivi du dossier, de l'avancée de votre projet  
La Région Île-de-France peut vous aider à valoriser votre projet et à gagner en visibilité.

## 👉 Informez les journalistes

Communiqués de presse, visites de projet, dossiers de presse... Informer les médias peut vous permettre de renforcer la visibilité de votre projet.

## 👉 Soyez actifs sur les réseaux sociaux

Le mot-dièse #EUinmyRegion vous permettra aisément de valoriser votre initiative soutenue par l'Union européenne. En mai, à l'occasion du Joli Mois de l'Europe, vous pourrez utiliser #JMEurope !

## 👉 Joli mois de l'Europe

Chaque année, la Région Île-de-France vous invite à célébrer l'Europe autour de la date anniversaire de la déclaration Schuman du 9 mai. Tout au long du mois de mai, en tant que bénéficiaire des fonds européens, vous êtes invité à communiquer sur vos réseaux sociaux, à organiser des portes ouvertes, des événements, des débats... La Région peut vous aider en vous fournissant des brochures, des objets promotionnels et en valorisant vos événements.

# Les règles d'affichage

**VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN SOUTIEN FINANCIER COMPTANT MOINS DE 500 000 € D'AIDES PUBLIQUES ET LE PROJET FINANCÉ NE PORTE PAS SUR L'ACHAT D'UN OBJET MATÉRIEL OU SUR LE FINANCEMENT DE TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE OU DE CONSTRUCTION ?**

VOUS DEVEZ APOSER UNE **AFFICHE PERMANENTE** CONTENANT :

- Des informations sur le projet,
- Le soutien financier octroyé par l'Union européenne.
- L'emblème de l'Union européenne et les mentions obligatoires faisant référence au FEDER et à la réponse de l'Union à la pandémie de Covid-19,
- Le logo de la Région Île-de-France.

Cette affiche, de dimension minimum A3 (297 x 420 mm), doit être apposée dans un lieu **visible par le public** tel que l'entrée de votre bâtiment.

## VOUS BÉNÉFICIEZ DE PLUS DE 500 000 € D'AIDES PUBLIQUES POUR UN PROJET D'INFRASTRUCTURE ET DE CONSTRUCTION ?

- Vous devez apposer un panneau d'affichage temporaire pendant la durée des travaux,
- Vous devrez apposer une plaque permanente au plus tard trois mois après l'achèvement de l'opération.

Cet affichage s'appose dans des **lieux aisément visibles par le public**, tels que l'entrée d'un bâtiment (format minimum : A3, 297x420mm).

### PROPOSITION D'AFFICHAGE

- Nom de l'opération :
- Soutien financier de l'Union européenne :
- Objectif :



# Les règles d'affichage sur internet

Si vous disposez d'un site internet, vous devez dédier une page de présentation de votre projet sur votre site web.

CETTE PAGE DOIT COMPRENDRE :

- ✎ Les logos et mentions obligatoires : l'emblème de l'Union européenne, les mentions du FEDER et du soutien de l'Union européenne à la relance ainsi que le logo de la Région Île-de-France,
- ✎ Une description du projet, notamment sa finalité, ses résultats et le soutien financier apporté par l'Union européenne. Aussi, la description doit être accessible facilement pour les internautes et visible tout au long de la vie du projet.

Les logos et mentions doivent être visibles dès l'arrivée sur le site à la page d'accueil si le site est dédié au projet ou sur la page de présentation du projet, sans qu'il soit nécessaire de faire défiler la page.

# Communiquez lors de vos événements

Les événements comme les inaugurations sont des opportunités pour informer votre public ainsi que vos partenaires du soutien de l'Union européenne dont vous bénéficiez.

Vous pouvez à cette occasion diffuser un communiqué de presse ou encore prévoir une campagne de communication, dans lesquels vous rappellerez la mobilisation des fonds européens dans le contexte de réponse de l'Union à la pandémie de Covid-19.

Dans le cadre de tout événement, vous êtes tenu d'en informer préalablement la Région Île-de-France et de lui soumettre les documents et supports de communication s'y rapportant. Ceux-ci doivent respecter les usages et préséances protocolaires en faisant figurer la Présidence de la Région parmi les puissances invitantes.

N'oubliez pas de convier à vos événements les représentants de l'Union européenne (représentations de la Commission européenne et du Parlement européen en France) !

# Des outils pour vous aider



## DÉPLIANT

L'Europe s'engage en Île-de-France  
Cette plaquette illustre l'action des fonds européens avec quelques projets menés sur le territoire



## BROCHURE

Mobiliser l'Europe en Île-de-France  
Elle présente les premiers résultats de l'action européenne en Île-de-France depuis 2014

Les logos et ces plaquettes sont à retrouver sur

[www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr)



UNION EUROPÉENNE



Fonds Européen de  
Développement Régional



FINANCEMENT DANS LE CADRE DE LA RÉPONSE  
DE L'UNION À LA PANDÉMIE DE COVID-19



**Région Île-de-France**

2, rue Simone-Veil  
93400 Saint-Ouen  
Tél. : 01 53 85 53 85

**[www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)**  
**[www.europeidf.fr](http://www.europeidf.fr)**

 **RegionIleDeFrance**

 **@iledefrance**

 **iledefrance**